



# RAPPORT D'ACTIVITÉS 2014

## Introduction

Au cours de l'année 2014, l'association Euralens a poursuivi son action en faveur de la transformation économique, sociale, culturelle et environnementale du Bassin minier. Ses trois missions ont été réaffirmées : animer un véritable forum des acteurs du développement local, promouvoir une démarche de projets par la labellisation et contribuer à la valorisation des territoires concernés par la communication et par la médiation.

Pour cela, elle s'est appuyée largement sur les collectivités qui la subventionnent : Communautés d'agglomération, Région, Département mais également Chambre de commerce et d'industrie. Son souci d'une action transversale l'a conduit à poursuivre une relation de collaboration permanente avec des structures comme la Mission Bassin Minier, le Syndicat Mixte des Transports Artois-Gohelle, le SCoT, la Mission départementale Louvre-Lens Tourisme, l'Université d'Artois et, bien entendu, le Louvre-Lens dont le succès conditionne la nouvelle dynamique territoriale.

## I. VIE DE L'ASSOCIATION

### a) Adhérents et financeurs

- Au 31 décembre 2014, l'association compte 72 adhérents parmi lesquels **deux nouvelles adhésions** : celle de Louvre Lens Vallée - le Pôle Numérique Culturel, enregistrée lors de l'AG du 27 juin 2014 et celle du Parc départemental de nature et de loisirs d'Olhain formalisée lors de celle du 28 novembre 2014.
- Les **financeurs** de l'association dont la participation est versée sous forme de subvention sont les suivants : Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, Communauté d'Agglomération de Hénin-Carvin, Artois Comm., Conseil régional du Nord-Pas de Calais, Conseil général du Pas-de-Calais, Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Artois.
- Tous les adhérents versent normalement leur **cotisation**, et la CCI Artois a porté sa **subvention** de 15 000€ en 2013 à 13 500€ en 2014.

### b) Les Assemblées générales

Trois Assemblées générales de l'association ont eu lieu au cours de l'année. C'est le **mode de rencontre et de gestion** qui a été préféré pour permettre à l'association de répondre pleinement à sa vocation initiale de **forum**.

- L'AG du vendredi 31 janvier à la Maison du projet, avec notamment à l'ordre du jour :
  - le point sur les activités d'Euralens, 5 ans après sa création
  - le rendu du schéma directeur Chaîne des parcs par Michel Desvigne
  - et la présentation du Cahier du label 2013.
- L'AG du vendredi 27 juin à l'Hôtel de ville de Lens, avec à son ordre du jour :
  - un point sur les clusters Euralens et l'annonce des start-up lauréates de l'appel à projets lancé par Louvre Lens Vallée
  - un point sur les forums thématiques et la présentation du livret n°1 « Cadre de référence des projets urbains éco-responsables »
  - le lancement de la tranche conditionnelle Chaîne des parcs
  - le renouvellement des instances, avec l'élection du Conseil d'administration et du Bureau.
- L'AG du vendredi 28 novembre au siège de la Communauté d'agglomération de Lens-Liévin, avec à son ordre du jour :
  - la troisième vague d'attribution des labels Euralens concernant 11 nouveaux projets
  - le rendu final de l'étude Chaîne des parcs (Charte, organisation en 7 parcs, étude de cas sur le canal de la Souchez) par l'équipe de Michel Desvigne
  - un point sur les forums thématiques Euralens : projets urbains éco-responsable participation des habitants, économie-formation et présentation du livret n°2 issu de la

Plateforme de l'Intelligence Collective Euralens et intitulé « Louvre-Lens, Chiffres clés et impacts 2014 »

- un point sur les actions éducatives et de médiation, ainsi que la communication d'Euralens.

## II. LES ACTIONS D'EURALENS

### a) La labellisation

Parmi les 91 projets candidats en 2014 :

- 54 projets ont envoyé des dossiers d'intention suffisamment complets pour être instruits, lors des 3 vagues successives
- 26 ont reçu le label lors des 2 premières vagues en 2013
- 11 ont reçu le label pour la 3<sup>e</sup> vague qui s'est déroulée en 2014.

Il y a donc 27 projets sur 54 qui ne sont pas encore labellisés. Ils bénéficient de l'accompagnement d'Euralens pour gagner encore en maturité, en excellence, en vue d'une labellisation future si les recommandations sont prises en compte.

- Mise en valeur de la cité des cheminots : participation à l'atelier Projets urbains écoresponsables du 16 mai 2014, accompagnement du rapprochement des communes et de la CALL autour du bailleur ICF Habitat (réunion de travail interpartenaires le 12 juin 2014)
- Éco-cité du 8 à Loison sous Lens : visite de terrain le 4 juillet 2014 avec les porteurs de projet, production d'une note de conseil méthodologique sur la conduite du projet le 14 juillet 2014, conseils techniques ponctuels, participation au comité technique de préparation de l'appel d'offre pour désigner le concessionnaire de la ZAC le 2 décembre 2014.
- Arts de jardin en sol mineur: participation aux comités de pilotage de suivi du projet (20 février, 18 avril, 10 décembre 2014) + réunion technique avec la CALL le 20 mars 2014.
- Cité Deblock à Noyelles sous Lens : visite de la cité le 8 juillet 2014.
- Éco-quartier de Courrières : réunion de travail pour conseil sur la conduite du projet le 22 octobre 2014.
- réaménagement du pôle gare du centre ville de Béthune : participation à l'atelier Projets urbains éco-responsables du 18 avril 2014
- Éco-quartier du 4-5 sud de Méricourt : participation à l'atelier Projets urbains éco-responsables du 18 avril 2014 (labellisé en Vague 3)
- Éco-quartier des Alouettes : participation à l'atelier Projets urbains éco-responsables du 18 avril 2014 (labellisé en V3)
- Éco-quartier du Raquet : participation à l'atelier Projets urbains éco-responsables du 18 avril 2014 (labellisé en V3)

- Projet Cook Chaplain dans la cité du 12-14 : participation à l'atelier Projets urbains éco-responsables du 16 mai 2014 (labellisé en V3)
- Réhabilitation des cités minières de Lens : participation à l'atelier Projets urbains éco-responsables du 16 mai 2014
- Développement du tourisme fluvial et fluvestre en Artois Comm. : participation aux comités de pilotage du 3 juillet et du 19 novembre 2014. (labellisé en V3)
- Développement de la filière bois régionale avec la médiathèque de Givenchy en Gohelle : réunion de travail la responsable de la médiathèque et l'architecte le 5 mai, visite du chantier le 25 septembre 2014. (labellisé en V3)
- Béhal, Lycée du 3ème millénaire : visite du lycée et séance de travail avec l'équipe du lycée le 14 mars 2014. (labellisé en V3)
- Plateforme collaborative des Offices de tourisme : collaborations régulières (labellisé en V3)
- événements sportifs pour la valorisation du Bassin Minier : participation à la réunion de travail du 16 décembre 2014 (labellisé en V3)

## **Suivi des vagues 1 et 2**

26 projets ont été labellisés en 2013 et ont fait l'objet d'une convention particulière pour assurer leur suivi et leur accompagnement. Dans ce cadre, Euralens a participé à de nombreuses réunions de suivi et séances de travail :

- Cité Bruno à Dourges : réunion de suivi le 6 octobre 2014 avec les services de la CAHC
- Parc Natura Sport : réunion de suivi le 4 septembre 2014 avec le président de la CALL
- Pôle d'échange métropolitain Sainte Henriette : réunion de suivi le 6 octobre 2014 avec les services de la CAHC
- Parc des îles : réunion de suivi le 6 octobre 2014 avec les services de la CAHC
- Apollo : réunion de suivi le 4 septembre 2014 avec le président de la CALL
- Lens Centralité : réunion de suivi le 4 septembre 2014 avec le président de la CALL
- Aménagement des espaces publics autour du Louvre-Lens : réunion de suivi le 4 septembre 2014 avec le président de la CALL
- Pôle d'équipements publics Mimoun Bellevue à Harnes : visite de terrain le 4 juillet 2014 et production d'orientation urbains
- Développement du Canal de la Souchez : visite de terrain le 11 juillet avec les maires et l'équipe de Michel Desvigne, présentation intermédiaire aux 4 maires le 22 octobre et le 28 novembre
- Parvis des Arts : réunion de suivi le 4 septembre 2014 avec le président de la CALL
- Campus Euralogistic : relai régulier des actualités sur euralens.org
- Cluster Senior : relais régulier des actualités sur euralens.org
- Salon des Métiers d'arts de Lens : participations aux comités de pilotages (18 avril, 2 juillet, 10 septembre)
- Mise en tourisme des paysages culturels construits : présentation du projet lors de la signature du contrat de rayonnement touristique entre Artois Comm. et le Conseil Régional le 10 septembre 2014
- Pôle Numérique Culturel / Louvre Lens Vallée : accompagnement ponctuel sur les actions de communication (rencontre à Paris le 27/05/2014 dans les locaux de la

SACEM pour la préparation du rapport France Créative, soutien pour le publi-reportage dans le hors-série de l'Express, etc.), contribution à la conduite de l'appel à projets "start up" et à de la candidature "French Tech", participations aux conseils d'administration et assemblées générales (1er juillet, 15 octobre, 13 novembre, 16 décembre)

- Institut des Métiers d'Arts et du Patrimoine : soutien régulier au cluster
- Valorisation du Fonds d'arts contemporain de Sallaumines : réunion de travail le 20 juin, participation au groupe d'appui le 18 novembre
- 9-9bis : réunion de suivi le 6 octobre 2014 avec les services de la CAHC
- Espace culturel « La Gare » à Méricourt : relai régulier des actualités sur euralens.org
- L'Odyssée de la culture : soutien à l'organisation de la marche inaugurale d'Arkéos et des 24h autour du Louvre Lens pour le téléthon
- Circuits d'interprétation du développement durable à Loos en Gohelle : visite de terrain le 25 juin
- Cité des électriciens à Bruay la Buissière : participation au COPIL et COTECH le 10 avril, 26 juin
- Arkéos : contribution à l'étude sur le développement économique du pôle archéologie et participation aux Comités de pilotage (1<sup>er</sup> juillet et 6 octobre)
- Z'Arts Up : soutien en communication aux organisateurs lors de l'édition 2014.
- Sites Commémoratifs de la Grande Guerre : soutien en communication lors des commémorations.

### **Instruction de la vague 3**

Conformément au dispositif d'instruction mis en place depuis 2012, la troisième vague du label Euralens a suivi le déroulé qui avait été annoncé lors des assemblées générales précédentes.

Le 12 septembre 2014, le comité technique des partenaires s'est réuni pour effectuer une première analyse des 21 projets candidats et une première proposition de classement.

Le 26 septembre 2014, le comité d'expertise s'est réuni pour enrichir les avis et recommandations aux projets.

Comme pour les deux premières vagues, ce travail conduit à une proposition de classement des projets candidats faite au président Euralens, qui choisit de la porter en AG Euralens du 28 novembre 2014.

Les propositions de labellisation de la 3<sup>e</sup> vague : parmi les 21 projets qui ont déposé un dossier, 11 projets sont « proposés à la labellisation » (catégorie 1) :

1. Éco-quartier du 4/5 Sud de Méricourt, porté par la Ville de Méricourt
2. Éco-quartier des Alouettes de Bruay-la-Buissière, porté par Artois Comm.
3. Éco-quartier du Raquet à Douai, porté par la Communauté d'Agglomération du Douaisis
4. Projet Cook Chaplain dans la Cité du 12-14, porté par Maisons et Cités

5. Développement des activités de tourisme fluvial et fluvestre, porté par l'Office de Tourisme de Béthune-Bruay / Artois Comm.
6. Lycée Béhal, lycée du III<sup>e</sup> millénaire à Lens
7. Développement de la filière bois régionale : la médiathèque de Givenchy en Gohelle porté par la commune de Givenchy en Gohelle
8. Plateforme collaborative des OT, porté par la Mission Louvre Lens Tourisme
9. Mineurs du Monde, initiative portée par le Conseil régional-Nord Pas de Calais
10. Gohelle Fest, porté par Culture Commune
11. Événements sportifs pour la valorisation du Bassin Minier, porté par la Mission Bassin Minier

## **b) La Chaîne des parcs**

En janvier 2014, l'équipe de Michel Desvigne Paysagiste a remis le livrable de la tranche ferme de l'étude piloté par Euralens : Un schéma stratégique de la Chaîne des parcs.

Compte tenu de la qualité du travail et du besoin d'approfondissement de certains points, il a été décidé d'ouvrir la tranche conditionnelle de l'étude, qui permettait de demander au groupement de travailler plus en détail certains sujets.

Trois bons de commandes ont donc été passés par l'association portant sur :

1. Une charte de la Chaîne des parcs
2. Le sujet des « entrées » à cette Chaîne
3. Le cas spécifique de la Souchez-Aval et de sa connexion avec le canal de la Deûle.

Le montant alloué à ces trois commandes s'élève à 70 000 euros, l'étude a été focalisée sur certains sujets et certains sites afin de respecter ce cadre contraint, tout en couvrant les 3 communautés d'agglomération.

Deux comités techniques se sont réunis le 19 septembre 2014 et le 14 novembre 2014 pour piloter l'avancée des travaux, avec des nombreuses réunions intermédiaires et rencontres avec certains partenaires : l'EPF Nord-Pas de Calais, VNF, EDEN62, les Villes de la Souchez, le Parc d'Olhain, etc.

Le rendu final de l'étude a été présenté lors de l'AG du 28 novembre 2014, et les livrables définitifs seront remis à l'Association Euralens au premier trimestre 2015.

Cette tranche conditionnelle a permis de révéler quelques idées-forces :

- Le travail sur la charte a conduit à la clarification du Schéma Stratégique d'ensemble, l'identification de 7 grandes unités, 7 grands parcs.
- L'identification de ces 7 grands parcs devra être poursuivie au-delà de cette étude, afin de préciser les éléments programmatiques qui donneront un intérêt spécifique à chacun d'entre eux.
- Ces 7 grands parcs seront reliés à terme par une boucle majeure qui s'appuie largement sur les cavaliers et donc les itinéraires déjà identifiés sur le territoire.

- La charte n'est pas présentée dans le détail, mais l'idée force est de donner une unité paysagère dans la diversité des parcs. Il sera aussi proposé une recomposition des modes de gestion, en cohérence avec la sensibilité des espaces naturels, pour concentrer les moyens à proximité des grands lieux, et définir une gestion plus légère par ailleurs.
- La proposition des entrées aux 7 grands parcs développera une structuration régulière de services aux visiteurs d'une part, la mise en scène d'un point emblématique de chaque grand parc d'autre part. L'équipe insiste aussi sur l'indispensable unification signalétique, prenant le parti d'un même support regroupant toutes les signalétiques.
- L'équipe présente enfin une proposition unifiée, plus détaillée, pour la Souchez Aval.

Il y a beaucoup d'éléments existants, mais aussi un tracé fragile, à affirmer et à conforter. C'est un projet qui, l'équipe le croit, unit les communes dans une volonté de réappropriation du canal.

### III. LA MÉTHODE EURALENS

#### a) Le Cercle de qualité

Caractéristique de la « méthode Euralens » qui consiste en permanence à mettre en synergie les acteurs du territoire et des experts nationaux ou internationaux, le « **Cercle de qualité** », constitué en 2010, s'est réuni deux fois lors de cette année 2014. Philippe Madec, l'architecte-urbaniste qui a animé le forum thématique sur les projets urbains éco-responsables, a rejoint ce Cercle en cours d'année. C'est Jean Louis Subileau, de l'agence Une Fabrique de la Ville, AMO de l'association Euralens, qui est l'animateur de ce Cercle de qualité.

#### **Cercle de qualité du 19 juin à la Base 11/19 de Loos en Gohelle**

La réunion du Cercle de qualité du 19 juin 2014 a été organisée sur le thème : Quelle dimension métropolitaine pour le 11/19 ? La journée de travail s'est déroulée en deux temps. Les experts ont été invités le matin à visiter les différents éléments qui composent la Base 11/19 : les locaux de Culture Commune, le CPIE Chaîne des terrils, le CD2E, les terrils jumeaux... L'après-midi fut consacré à un débat animé par Jean-Louis Subileau, autour de trois grandes thématiques :

- > La vision, la programmation et l'identité du site
- > L'aménagement, l'unité et l'accessibilité du site
- > La gestion, l'animation et la promotion du site

La quasi-totalité des membres du Cercle de qualité étaient présents : Dieter Blase, Pierre Dhénin, François Grether, Natasha Lacroix, Chantal Lamarre, Florence Lipsky, Philippe Madec, Ariella Masbounji, Claude Origet du Cluzeau, Pablo Otaola, Luc Saison, Nathan

Starkman et Sibylle Vincendon. Pour enrichir les débats, les différents partenaires techniques d'Euralens étaient également conviés : Mission Bassin Minier, Conseil régional Nord – Pas de Calais, Communauté d'Agglomération de Lens Liévin, Ville de Loos-en-Gohelle, Ville de Lens, Ville de Liévin, Culture Commune Scène nationale Bassin Minier du Pas de Calais, Compagnie HVDZ, Cd2e, CERDD, CPIE Chaîne des terrils, Centre de Formation et d'Apprentissage de la fondation d'Auteuil, Conseil général du Pas de Calais, Office de Tourisme et du Patrimoine de Lens-Liévin, Mission Louvre Lens Tourisme, Agence Michel Desvigne Paysagiste, SMT Artois Gohelle, Université d'Artois et le CAUE du Pas de Calais.

L'ensemble des débats et des contributions des experts feront l'objet de la publication d'un livret Euralens dédié, qui sera remis aux partenaires au printemps 2015.

## **Cercle de qualité du 10 décembre sur le Campus Euralogistic à Dourges**

Au premier semestre 2015, le Syndicat Mixte du SCoT de Lens-Liévin et Hénin-Carvin va engager la procédure réglementaire de révision. Auparavant, une évaluation du SCoT en cours sera réalisée, avec le concours d'un cabinet d'audit spécialisé (RCT).

Dans ce cadre, les équipes du SCoT ont souhaité rencontrer Euralens, en juillet 2014, ayant constaté la complémentarité de nombreux sujets étudiés par les deux structures respectives : densité de l'habitat, transports, aménagements commerciaux, développement économique, *etc.*

Le SCoT, et les PLU qu'il conditionne, sont des leviers importants pour traduire, dans les projets, les ambitions qu'Euralens s'efforce de faire partager. Pour autant, ces outils réglementaires ne sont pas forcément bien appropriés par les acteurs de notre territoire. Alors qu'un Cercle de qualité était prévu au programme d'action pour le mois de décembre 2014, il nous a semblé opportun de faire travailler nos experts sur la question de la planification.

Cette séance s'est tenue toute la journée du 19 décembre dans les locaux du Campus Euralogistic, mis à disposition par la CCI Artois. Cette date permettait de travailler sur la base de l'évaluation intermédiaire du SCoT actuel, réalisée par le cabinet RCT missionnée sur cette évaluation.

Autour de l'équipe du SCoT (François Lemaire, son président et Fanny Selosse, sa directrice) étaient réunis l'équipe d'Euralens, Jean Louis Subileau (AMO de l'association Euralens et animateur du Cercle de qualité) et 9 membres du Cercle de qualité : Dieter Blase, Xavier Dectot, Pierre Dhénin, Chantal Lamarre, Ariella Masbounji, Francis Marcoin, Philippe Madec, Luc Saison et Nathan Starkman. Pour enrichir les débats, les différents partenaires techniques d'Euralens étaient également conviés : la Ville de Lens, la Ville de Liévin, la Ville de Loos-en-Gohelle, la CAHC, la CALL, le CG62, le Conseil régional, la Mission Bassin Minier, l'AML, la CCI, le CERDD, le SMT, Artois Comm. et les services de l'État. L'ensemble des élus délégués au SCoT par la CALL et la CAHC étaient conviés à assister aux débats.



Cette séance a été un moyen d'enrichir ce document stratégique de regards hautement qualifiés et d'intéresser plus largement les acteurs du territoire à ce document.

Sur la forme de ce document de planification, plusieurs questions ont été posées aux experts sur : Le périmètre de cohérence ? Faut-il avoir un périmètre proche d'Euralens qui prend la communauté d'Artois Comm. ? Quelle cohérence à grande échelle (Métropole) ? Quel type de document de planification ? Faut-il concevoir les documents de planification autrement ? Quel modèle urbain privilégier ?

Il a également été demandé aux experts de débattre des thématiques qui sont abordés - ou doivent l'être - dans le ce SCoT. Ainsi, il a été question du territoire dans son contexte régional, de la densité du tissu urbain, de l'économie et de l'emploi, des pôles d'excellence, des mobilités, des espaces agricoles et des espaces de nature.

L'ensemble des débats et des contributions des experts fera l'objet de la publication d'un livret Euralens dédié, qui sera remis aux partenaires au printemps 2015.

## **b) Les forums thématiques**

La **méthode Euralens** est illustrée également par l'organisation de **forums thématiques** faisant appel à des expertises croisant les regards extérieurs et ceux issus du territoire.

Les forums thématiques, tout comme les Cercles de qualité, ont été animés avec le concours de l'AMO d'Euralens « Une Fabrique de la Ville ».

## **Projets urbains éco-responsables**

Euralens, dans le cadre du processus de labellisation, a reçu les candidatures de nombreux projets d'éco quartier, d'éco-cités, de quartiers durables ou de projets de rénovation exemplaire de cités ouvrières, de tailles différentes et d'ambitions variées.

Ce faisant, l'association a souhaité se doter d'un cadre de référence spécifique, constitué de manière partenariale à la suite d'un forum puis d'une séance de travail tenus en Novembre 2013 et en Février 2014. Le fruit de ces travaux a été diffusé en Mai 2014.

Parallèlement, deux ateliers avec différents porteurs de projet ont été tenus le 18 avril et le 16 mai 2014. Ils ont permis la mise en commun des expériences constituées sur chacun des projets, à leurs degrés diverses d'avancement et d'ambition.

Ces deux ateliers ont été unanimement appréciés par les participants pour leur configuration réduite, décroisée, favorable à la discussion et au partage. L'importance de la définition d'un véritable plan d'aménagement pour la conduite des projets a été réaffirmée.

Ces ateliers ont permis de faire ressortir deux principales problématiques communément rencontrées par les projets urbains du territoire, malgré le fort investissement des collectivités locales :

- des difficultés dans le suivi d'une méthode de conduite des projets urbains et dans la définition de missions de conception et de suivi de projet urbain adaptées aux besoins
- des difficultés à intéresser les acteurs de l'immobilier privé aux développements possibles sur les projets du territoire, puis à sécuriser l'engagement de ces derniers pour permettre à la collectivité d'avancer sur la réalisation des équipements et travaux relevant de sa compétence.

L'association Euralens se propose donc de mettre en place en 2015, sur la base du volontariat des porteurs de projet :

- un séminaire d'appui méthodologique aux porteurs de projets en matière de conduite de projets urbains.
- à son échelle et sous un format restant à définir, une journée de présentation de ces projets auprès des acteurs de l'immobilier déjà bien implantés localement, ou absent du territoire et pouvant être intéressés à venir développer sur le territoire. L'objectif sera à la fois une promotion des projets et une stimulation de la concurrence.

## **Plateforme d'Intelligence Collective Euralens**

L'**observation de l'évolution du territoire** consécutive à l'arrivée du Louvre-Lens est l'une des missions confiées initialement à l'association Euralens. À cette fin, Euralens a mis en œuvre fin 2013 sa « Plateforme d'Intelligence Collective », en liaison avec la Région Nord-Pas de Calais et la Mission Bassin Minier et avec l'appui de l'économiste Christian du Tertre. Plusieurs réunions ont eu lieu au cours de 2014 : le 19/02/2014 et le 13/03/2014 à la Maison du projet (Lens), le 04/06/2014 à la Région (Lille), le 12/06/2014 à l'Aréna Stade couvert (Liévin), le 25/09/2014 à l'IUT de Lens, le 17/10/2014 à la Région (Lille) et le 13/11/2014 à l'IUT de Lens.

Regroupant une quarantaine de structures, elle se décline selon **3 axes** :

- Le 1<sup>er</sup> est de synthétiser les données pour produire un **document annuel** à la date anniversaire de l'inauguration du Louvre-Lens. Le livret "**Louvre-Lens, Chiffres clés et impacts 2014**", présenté lors de l'AG du 28/11/2014, est le fruit de ce travail collaboratif. Édité à 500 exemplaires, l'ensemble des élus membres d'Euralens en ont été destinataires courant décembre. Il est également téléchargeable sur les sites internet d'Euralens et de la Mission Bassin Minier. Ce travail a été particulièrement remarqué par la presse régionale et nationale, qui en a fait un large usage.

- Le 2<sup>e</sup> axe de travail consiste à mettre en place une plateforme d'échange et de données, afin de rendre accessibles les différentes études menées par les partenaires de la Plateforme. Elle sera mise en œuvre courant 2015.
- Enfin, le 3<sup>e</sup> axe de travail vise à mener une démarche de recherches universitaires à plus long terme sur les mouvements profonds de l'évolution du territoire. Un colloque annuel, ou des journées d'études, viendront ponctuer cette action dans les années à venir.

## **Économie / formation**

En Assemblée générale d'Euralens du 27 juin 2014, le président d'Euralens a confié au Sous-préfet de Lens, Pierre Clavreuil, le soin de piloter un forum thématique dédié aux questions de l'économie et de la formation. Lors de l'AG du 28 novembre 2014, le Sous-préfet a présenté l'avancée de ses travaux pour la mise en place de ce forum, qui se tiendra sur le premier semestre 2015. Avec l'aide d'un groupe d'appui constitué par les équipes d'Euralens et de la Mission Bassin Minier, plusieurs séances de travail se sont tenues pour définir la problématique et le format du forum, mobiliser les partenaires, choisir les intervenants et l'expert en charge d'enrichir la réflexion.

Il s'agit de Pierre Veltz. Ingénieur de formation, chercheur en sciences humaines (économie et sociologie), Pierre Veltz a dirigé la recherche à l'École des Ponts puis la structure elle-même. Il est, depuis mai 2009, délégué ministériel pour la mise en œuvre du cluster de Saclay, l'un des projets du Grand Paris. Ses recherches et ses enseignements portent sur les transformations du travail, de l'entreprise et des territoires, confrontés à la mondialisation et à la révolution numérique. Il est très engagé dans la réforme de l'enseignement supérieur.

Une première réunion de travail a déjà eu lieu avec lui pour préparer ce forum, le 25 novembre.

## **Participation des habitants**

Parmi les candidats au label Euralens, plusieurs porteurs de projets ont manifesté une volonté d'améliorer leur pratique d'implication des habitants et ont demandé un soutien en conseil et en méthodologie sur ce sujet. La proposition d'engager un forum thématique sur ce sujet a été faite par l'association au cours de l'AG du 27 juin 2014.

L'expérience d'Euralens et de ses partenaires, ainsi que des premiers contacts pris avec les élus, révèlent en effet qu'ils marquent un intérêt certain pour cette question, souhaitant pour beaucoup que leurs collectivités territoriales déploient une pratique significative dans ce domaine. En effet, si les réunions publiques adoptent le plus souvent la forme de réunions d'information, les élus comme les services souhaitent acquérir des méthodes et techniques permettant d'organiser des dialogues publics plus efficaces. La culture locale de projet est encore fortement marquée par un fonctionnement hérité de l'industrie minière.

Celui-ci doit cependant laisser place progressivement à l'initiative locale et au dialogue entre les parties prenantes, ainsi que l'encourage la politique gouvernementale à travers notamment le Contrat de ville et la création obligatoire, dès 2015, de « Conseils citoyens ».

L'association Euralens, comme elle l'a fait sur d'autres thématiques (la construction d'un espace naturel métropolitain, les projets urbains éco-responsables, etc.), a donc proposé d'engager un forum thématique dédié à l'implication de la population dans les projets du territoire, en particulier ceux inscrits dans sa démarche de labellisation.

Ce forum thématique sera co-construit avec les acteurs du territoire inscrits dans la dynamique Euralens. Le livrable qu'il va engendrer (une « charte »), in fine, doit servir de guide à l'usage des porteurs de projets. Les maîtres d'ouvrage des principaux projets de développement et de rénovation inscrits dans cette démarche devraient ainsi pouvoir associer plus étroitement et plus efficacement la population aux processus de transformation du territoire.

Lors de l'AG du 28 novembre, la résolution a été prise de lancer une consultation pour désigner un prestataire à même de renforcer l'association en expertise sur le sujet et en moyens pour l'organisation du forum, qui se tiendra sur le 1<sup>er</sup> semestre 2015.

## IV. LA DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

### a) Avec l'Éducation nationale

Suite à la signature de la **convention** entre Euralens et le Rectorat de Lille, le travail sur la pédagogie d'Euralens s'est intensifié en 2014 avec notamment la mise à disposition d'un enseignant à raison de 4 heures par semaine durant l'année scolaire 2013/2014.

L'Académie de Lille est pilote au plan national pour rénover les pratiques d'enseignement de la géographie. Le choix est fait d'enseigner les territoires de proximité des élèves afin de faciliter leur insertion sociale, citoyenne et professionnelle. Le professeur missionné à Euralens a ainsi produit durant sa mission des outils didactiques à destination des enseignants des bassins de Lens-Liévin et Béthune-Bruay.

Un premier bilan de cette collaboration a été effectué lors de l'AG du 28/11/2014.

- Euralens est une structure connue dans les lycées professionnels des bassins de Lens (10 établissements) et Béthune Bruay (9 établissements).
- les documents élaborés par Laurent Lecoustre, professeur missionné à Euralens, sont publiés sur le site académique des enseignants de Lettres-histoire et géographie. Pour la période juin – septembre 2014, 831 (respectivement 73 + 503 + 98 + 157) pages ont été visitées, chiffre non négligeable au regard du nombre d'enseignants potentiellement concernés et avertis de l'enjeu (147 au maximum).

- à l'horizon juin 2015, la quasi-totalité des professeurs de lycée professionnel du bassin de Béthune-Bruay et le tiers de ceux de Lens-Liévin (soit 60 enseignants au total) aura participé à une formation incluant un travail sur Euralens et/ou sur des réalisations labellisées par Euralens.
- les premiers retours indiquent qu'Euralens (la structure ou les activités) est présente dans les cours de terminale. Euralens s'est imposé comme le fil directeur de l'année de géographie en terminale dans une récente formation de 15 professeurs
- les scénarii construits par les élèves sont positifs : en 2040, il fera bon vivre à Lens, Oignies... Peu d'élèves mentionnent une nécessité de mobilité hors de leur ville.
- Euralens et les projets labellisés Euralens sont présents dans une grande partie des cours de géographie en classe de terminale.
- une attente forte existe pour la mise en œuvre de la convention portant sur les Périodes de Formation en Milieu Professionnel, que les lycéens professionnels doivent effectuer dans le cadre de leur scolarité (22 semaines sur trois ans).
- sur le plan qualitatif, il apparaît que cet enseignement se fait sous l'angle des dynamiques positives, les élèves sont souvent questionnés pour imaginer des aménagements renforçant le développement de leurs territoires. Le partenariat avec Euralens donne à voir des dynamiques positives peu connues auparavant et jamais reliées entre elles, jamais conçues comme résultants de choix politiques émanant d'une structure originale. Dans les bassins de Lens-Liévin et Béthune-Bruay, l'introduction d'une dimension prospective à l'enseignement de la géographie prend fortement appui sur cette donnée.
- seuls les Lycées Professionnels de Lens-Liévin et Béthune-Bruay sont à ce jour concernés. Une extension à des collèges et Lycées d'Enseignement Général est envisagée pour 2014-2015.

En rapprochant l'enseignement du monde du travail, cette démarche devrait également favoriser **l'accueil des stagiaires** et à terme **la création d'emplois**, lors de la mise en œuvre des projets labellisés.

## **b) Avec la promotion de la démarche Euralens**

Afin de **faire connaître le sens de son action** et d'accroître son efficacité, l'association Euralens participe régulièrement à des **réunions** ou des échanges destinés à des **publics divers** :

- le 17/02/2014 à la Maison du projet (Lens) avec Cécilia Rocha, étudiante en Master 2 Tourisme à Paris 1
- le 21/03/2014 au Louvre Lens avec le Collège Auguste Janvier d'Amiens (60 personnes)
- Le 3/04/14 au Centre Culturel Français André Malraux en Bosnie Herzégovine à Sarajevo
- du 10/04/2014 au 18/04/2014 à la Faculté Jean Perrin de Lens avec l'Académie de Lille (30 personnes)

- le 15/04/2014 à la Maison du Projet (Lens) avec Philippe Druon (20 personnes)
- le 15/04/2014 au Louvre Lens avec le Lycée Fulbert de Chartres (40 personnes)
- Le 18/04/2014 à Polytech Lille dans le cadre du Master Creacity
- le 07/05/2014 au 9-9 bis de Oignies le matin, au Louvre-Lens le midi et à la Base 11/19 l'après midi, avec IAUL de Lille (17 personnes)
- le 23/05/2014 à la Faculté Jean Perrin de Lens avec l'Académie de Lille (30 personnes)
- le 04/06/2014 au Louvre-Lens, Salon des mécènes, Cité du 12/14 à Lens, Cité Deblock à Noyelles sous Lens et Éco-quartier des Alouettes à Bruay la Buissonnière avec l'Association des urbanistes et architectes du Nord Pas de Calais et de Picardie (20 personnes)
- le 05/06/2014 avec Hervé Minjon et Philippe Druon
- le 06/06/2014 avec la Mission Louvre-Lens Tourisme
- le 13/06/2014 avec Julie Dewaële, stagiaire chez Quadrant Conseil
- le 04/07/2014 à la Maison du Projet et Louvre Lens avec Canton de Genève (5 personnes)
- le 18/07/2014 à la Maison du Projet (Lens) et Base 11/19 Loos en Gohelle avec l'école de Design Camondo (10 personnes)
- le 03/09/2014 : au Louvre-Lens, présentation de la dynamique Euralens à la nouvelle promotion de l'Institut Régional d'Administration de Lille (180 personnes)
- le 10/09/2014 à La Chartreuse à Gosnay : signature du Contrat de rayonnement touristique d'Artois Comm., présentation d'Euralens et soutien d'un projet labellisé (150 personnes).
- le 23/09/2014 sur la Base 11/19 (Cd2e) avec le Conseil général d'Oïta au Japon (50 personnes)
- le 27/09/2014 à La Chartreuse à Gosnay avec les Architectes Conseils de l'État (150 personnes)
- le 16/10/2014 au Conseil Régional (100 personnes) lors des Assises de la Transformation Écologique et Sociale Régionale (TESR)
- le 16/10/2014 au Conseil Régional (30 personnes) lors des ateliers de la TESR
- le 21/10/2014 à l'espace international du Conseil Régional à Lille avec le sous-préfet (10 personnes)
- le 24/10/2014 à la Maison du projet (Lens) avec Yves Dhau-Decuypere et le directeur d'un parc au Minas Gerais au Brésil (3 personnes)
- le 07/11/2014 au Louvre-Lens lors des Rencontres européennes de la culture (120 personnes)
- le 21/11/2014 à l'Université de Lille 1 dans le cadre du Master Développement Économique de l'Interface Public Privé

- le 26/11/2014 dans les locaux d'Artois Comm., accueil d'une délégation d'élus marocains intéressés par l'exemple de la dynamique Euralens sur "La reconversion des territoires en résilience" (30 personnes)
- 02/12/2014, dans les locaux de l'Office de tourisme d'Arras, présentation des impacts du Louvre-Lens à la Commission Services de la CCI Artois (20 personnes)...

## V. LA COMMUNICATION

Destinée à **faire connaître le territoire**, à le **valoriser** et donc à contribuer à son **attractivité**, la communication d'Euralens met en œuvre les moyens suivants :

### a) Le site internet

Euralens.org est reconnu comme un **site de référence** par des internautes plutôt spécialisés. Lors de l'AG du 28/11/2014 a été annoncée une nouvelle étape de son développement, ainsi que de sa **Newsletter**. Mis en ligne fin 2012, le site portail internet va en 2015 être remodelé, gagner en lisibilité et présenter de nouvelles fonctionnalités (accès aux réseaux sociaux notamment). Une consultation a été lancée auprès de 5 prestataires en fin d'année 2014. L'agence Inouït, qui a travaillé sur la création du site en 2012, a été retenue par un jury composé d'Euralens, de son AMO en stratégie de communication (Didier Rousseau Consultant), de la Mission Bassin Minier et de la Mission départementale Louvre-Lens Tourisme.

Le **film** réalisé par Euralens sur la Chaîne des parcs, mis en ligne sur le site et sur **Youtube** en octobre 2013 a été vu en 2014 plus de 25 000 fois.

### b) La presse

Euralens est amené à répondre à des **demandes émanant des media** régionaux, nationaux, voire internationaux. Des interviews ont notamment été réalisées en 2014 pour la télé régionale Weo : sur la Chaîne des parcs et sur la dynamique Euralens lors d'une émission spéciale consacrée aux 2 ans du Louvre-Lens.

Le **livret de la Plateforme d'Intelligence Collective** intitulé « Louvre-Lens, Chiffres-clés et impacts 2014 » a été adressé aux journalistes à 532 exemplaires.

### c) L'édition

Le Cahier du label 2013, initialement publié à 1 000 exemplaires, a été présenté lors de l'AG du 31/01/2014. **Ouvrage de référence** sur les projets du territoire labellisés Euralens en

2013, son succès a conduit l'association à le réédité à 500 exemplaires en cours d'année. L'écriture du Cahier du label 2014 a commencé après l'annonce des lauréats en Assemblée générale le 28/11/2014. Tiré à 1 500 exemplaires, il sera diffusé en 2015.

Un **document plus « grand public »**, présentant la démarche Euralens et le territoire de projets, est également en cours d'élaboration.

Euralens a également proposé deux livrets, suite à l'organisation de ses forums thématiques sur les Projets urbains éco-responsables et sur la Plateforme d'Intelligence Collective. Ils sont disponibles en téléchargement sur le site internet d'Euralens.

Par ailleurs, Euralens a été sollicité par le Louvre-Lens pour collaborer à la rédaction de ses propres éditions.

## VI. LES MOYENS DE L'ASSOCIATION

### a) Les ressources humaines

L'association dispose depuis juin 2014 de **4 collaborateurs permanents** :

- 1 délégué général : Bernard Masset
- 1 chargée de l'administration et de la communication d'Euralens : Elodie Sénéchal
- 1 chargé du label Euralens : Gilles Huchette
- 1 agent administratif, recruté en emploi d'avenir en 2014 : Sonia Maciejewski (CDD de 36 mois du 1<sup>er</sup> juin 2014 au 31 mai 2017).

Deux stagiaires sont venues renforcer cette équipe au cours de l'année :

- 1 étudiante en Master 2 Développement économique de l'interface Public/Privé à l'Université Lille 1 (6 mois du 03/02/2014 au 25/07/2014) sur des missions liées au développement économique : Margaux Essono-Obam (6 mois de février à juillet)
- 1 étudiante en Licence 2 Économie Gestion parcours Communication à ISTC de Lille pour la communication : Lucie Staniszewski (2 mois du 05/05/2014 au 28/05/2014 et du 02/06/2014 au 27/06/2014)

L'action d'Euralens fait également appel à des Assistances à Maîtrise d'Ouvrage :

- pour la gestion, l'administration courante et l'organisation des marchés (la SCET)
- pour le conseil en communication (Didier Rousseau Consultant)
- pour la conduite des projets urbains et territoriaux complexes (Une Fabrique de la Ville).

Deux de ces AMO ont été renouvelées en 2014 suite à des procédures d'appel d'offre ouvert :

- pour l'AMO conduite des projets urbains et territoriaux complexes, le choix de l'équipe « Une Fabrique de la Ville » a été annoncé en AG du 31/01/2014



- pour l'AMO gestion et administration courante, la procédure a été lancée le 17 novembre 2014 avec la réunion du jury, présidé par le Trésorier Édouard Magnaval, le 12 décembre. La SCET a été retenue et ce choix sera officialisé en janvier 2015.

## **b) Autonomisation de l'association : nouvelle localisation**

Les travaux au sein de la Maison du projet, siège administratif d'Euralens, a conduit l'association à réorganiser son mode de fonctionnement. Installée depuis 2010 au sein du lieu d'accueil et d'information sur le Louvre-Lens, l'association bénéficiait largement du concours matériel du Conseil régional : mise à disposition des lieux rue Bernanos, du matériel informatique, du mobilier et des flux à titre gratuit. Fin 2014, elle a procédé à l'achat de matériels divers, informatiques pour l'essentiel, à l'occasion de son déménagement vers ses locaux provisoires situés dans la cour de l'ancienne école Paul Bert. Elle a eu, pour ce faire, le soutien de la Région, mais également celui de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin (CALL), propriétaire des bâtiments scolaires et de la cour. Le président de la CALL, Sylvain Robert, a annoncé lors de l'AG du 28/11/2014 la destination définitive d'Euralens, dans le centre de Lens, au sein de la Maison syndicale des mineurs en cours de réhabilitation. Les nouveaux bureaux devraient être mis à la disposition d'Euralens vers l'été 2015.

## **c) Archivage**

L'association avait également anticipé ce déménagement en commandant au Centre de gestion du Nord une prestation pour l'assister dans l'organisation de ses archives. Cette solution, apparue comme la plus avantageuse et la plus adaptée après consultation de divers prestataires, a été adoptée en début d'année. La convention, signée entre les deux parties en juillet 2014, a permis de réaliser un diagnostic qui a abouti à une proposition de plan de classement pour les dossiers papiers et numériques. Discuté avec l'AMO gestion, la SCET, et le Conseil régional (direction Euralens), celui-ci a été validé en septembre et progressivement mis en application. L'archivage a permis d'aborder le déménagement du 2 décembre 2014 de manière plus efficace.

## **CONCLUSION**

L'année 2014, bien que marquée par des élections locales qui ont provoqué la désignation au sein de l'Assemblée générale d'Euralens d'un certain nombre de nouveaux représentants, a cependant réaffirmé la volonté du territoire de poursuivre sa mutation.